

M1 Droit Pénal et Sciences Criminelles
M1 Droit Pénal et Sciences Criminelles : Droit Pénal International et Européen

SEMESTRE 1	CM	Coef.	TD	Coef.	Crédits	Type	Examens session 1		Examens session 2	
							Durée	Nature	Durée	Nature

30

UE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE

10

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC	20	2	15	1	6	OBLIGATOIRE	Ecrit+CC	3h	Ecrit+CC	3h
DROIT DE L'UNION EUROPEENNE	20				4	OBLIGATOIRE	Oral ou écrit	1h	Oral ou écrit	1h

UE DROIT PÉNAL

14

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ	30				4	OBLIGATOIRE	Ecrit	1h	Ecrit	1h
DROIT PENAL SPECIAL COMPLEMENTAIRE (infractions contre les biens- droit pénal des aff.)	20				4	OBLIGATOIRE	Oral ou écrit	1h	Oral ou écrit	1h
PROCÉDURE PÉNALE	20				4	OBLIGATOIRE	Oral ou écrit	1h	Oral ou écrit	1h
ATELIER DE DROIT PÉNAL			15		2	OBLIGATOIRE	CC		Pas de session 2	

UE CULTURE JURIDIQUE ET MÉTHODOLOGIE

6

INFORMATIQUE			10		1	OBLIGATOIRE	CC	Pas de session 2	
ANGLAIS			20		1	OBLIGATOIRE	CC	Pas de session 2	

1 CHOIX À EFFECTUER EN LIGNE ENTRE LE 01/09 ET LE 02/10

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES	20				4	CHOISIR UNE MATIÈRE SUR LES 2 PROPOSÉES	Oral ou écrit	1h	Oral ou écrit	1h
HISTOIRE DU DROIT DE LA GUERRE	20						Oral ou écrit	1h	Oral ou écrit	1h

ORAL OU ECRIT : si moins de 50 inscrits, l'examen se déroulera sous la forme d'un oral sinon il prendra la forme d'un écrit d'1h, sauf circonstances particulières

SEMESTRE 2	CM	TD	30	Type	session 1		session 2		
					Nature	Durée	Nature	Durée	
UE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE				10					
DROIT INTERNATIONAL PUBLIC	20	16	6	OBLIGATOIRE	Ecrit+CC	3h	Ecrit+CC	3h	
CONTENTIEUX DE L'UE	20		4	OBLIGATOIRE	Oral ou écrit	1h	Oral ou écrit	1h	
UE DROIT EUROPEEN ET COMPARE				9					
DROIT DE LA CEDH	30	16	6	OBLIGATOIRE	Ecrit+CC	3h	Ecrit+CC	3h	
DROIT COMPARE	20		3	OBLIGATOIRE	Oral ou Ecrit	1h	Oral ou Ecrit	1h	
UE DROIT PENAL				7					
PROCEDURE PENALE COMPLEMENTAIRE	20		3,5	OBLIGATOIRE	Oral ou Ecrit	1h	Oral ou Ecrit	1h	
CRIMINOLOGIE	20		3,5	OBLIGATOIRE	Oral ou Ecrit	1h	Oral ou Ecrit	1h	
UE CULTURE JURIDIQUE ET METHODOLOGIE				4					
DROIT DE LA COMMUNICATION	20		2	OBLIGATOIRE	Oral ou Ecrit	1h	Oral ou Ecrit	1h	
EXPRESSION ORALE / PRATIQUE DE DÉBAT	12		1	OBLIGATOIRE	CC		Pas de session 2		
ANGLAIS		20	1	OBLIGATOIRE	CC		Pas de session 2		
STAGE				Optionnel					
CONCOURS DE PLAIDOIRIE				Optionnel					

ORAL OU ECRIT : si moins de 50 inscrits, l'examen se déroulera sous la forme d'un oral sinon il prendra la forme d'un écrit d'1h, sauf circonstances particulières